

CONSEIL MUNICIPAL DE VOUZAN

PROCÈS VERBAL

Séance du 18 février 2020

Le conseil Municipal de cette commune dûment convoqué, s'est déroulé en session ordinaire à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thierry Hureau, Maire.

Date de convocation : 13 février 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : Kévin Branlé, Yvette Fontaneau, Christian Geardrix, Thierry Guillaume, Steve Joly, Pierre Léger, Joëlle Lemouzy, Marie Mounier, Jean Rémond

Excusés : Guillaume Périn (pouvoir à Pierre Léger), Hélène Joly (pouvoir à Steve Joly), Christophe Trillaud (pouvoir à Yvette Fontaneau).

Absents : Romane Patenotre.

Est également présente Nathalie Montigny en qualité de secrétaire.
Le quorum est atteint.

La séance débute à 18h10. Il est ensuite procédé selon l'ordre du jour.

Ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation du Procès-verbal de réunion du 22 janvier 2020,
- Examen et Approbation du Compte de Gestion 2019 du Trésorier,
- Examen et Approbation du Compte Administratif 2019 de la Commune.
- Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020 - Délibération,
- Questions diverses.

Désignation d'un secrétaire de séance

Pierre Léger est désigné secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal de réunion du 22 janvier 2019

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 12

Examen et Approbation du Compte de Gestion 2019 du Trésorier

Le compte de gestion préparé par le trésorier de Villebois Lavalette a été transmis aux membres du conseil municipal.

Monsieur le Maire détaille les résultats budgétaires de l'exercice.

Résultats budgétaires de l'exercice			
22500 - VOUZAN			Exercice 2019
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	394 938,26	469 339,11	864 277,37
Titres de recette émis (b)	353 666,66	446 858,52	800 525,18
Réductions de titres (c)		1 343,00	1 343,00
Recettes nettes (d = b - c)	353 666,66	445 515,52	799 182,18
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	394 938,26	469 339,11	864 277,37
Mandats émis (f)	254 660,93	422 859,71	677 520,64
Annulations de mandats (g)		5 304,46	5 304,46
Depenses nettes (h = f - g)	254 660,93	417 555,25	672 216,18
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	99 005,73	27 960,27	126 966,00
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					
22500 - VOUZAN					Exercice 2019
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	53 836,90		99 005,73		152 842,63
Fonctionnement	47 583,21		27 960,27		75 543,48
TOTAL I	101 420,11		126 966,00		228 386,11
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	101 420,11		126 966,00		228 386,11

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 13

Examen et Approbation du Compte Administratif 2019 de la Commune

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif.

Budget de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :

- Budget prévisionnel : 461 437,21 €
- DM : 7 901,90 €
- Budget corrigé : 469 339,11 €
- Budget réalisé : 417 555,25 €

Recettes de fonctionnement :

- Budget prévisionnel : 461 437,21 €
- DM : 7 901,90 €
- Budget corrigé : 469 339,11 €
- Budget réalisé : 445 515,52 €

Budget d'investissement

Dépenses d'investissement :

- Budget prévisionnel : 392 036,36 €
- DM : 2 901,90 €
- Budget corrigé : 394 938,26 €
- Budget réalisé : 254 660,93 €

Recettes d'investissement :

- Budget prévisionnel : 392 036,36 €
- DM : 1 858,82 €
- Budget corrigé : 394 938,26 €
- Budget réalisé : 353 666,66 €

Excédent reporté d'investissement n-1 : 53836,90 €

Excédent reporté d'investissement n : 152 842,63 €

Excédent reporté de fonctionnement n-1 : 47 583,21 €

Excédent reporté de fonctionnement n : 75 543,48 €

Résultat de clôture de l'exercice : 228 386,11 €

Monsieur le Maire se retire et Pierre Léger soumet le compte administratif à l'approbation du conseil municipal :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 13
------------	----------------	-----------

Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020 – Délibération

Afin de permettre d'engager des travaux, et dans la limite de 25 % des dépenses du budget n-1, le conseil doit autoriser la prise en charge des dépenses d'investissement en attendant le vote du budget primitif de 2020.

Monsieur le Maire propose d'affecter 30 000 € au chapitre 21, ligne 2151 (Voirie).

Contre : 0	Abstention : 1	Pour : 12
------------	----------------	-----------

Questions diverses.

- Tenue du bureau de vote pour les élections municipales : Monsieur le Maire propose des créneaux horaires pour la tenue du bureau de vote.
- Le médecin arrive le 31 mars avec une assistante médicale.
- Maison Pourtain : Les travaux pourront être faits en régie avec l'aide de bénévoles.
- Un devis a été établi pour la climatisation de la salle des fêtes : 10 000 € TTC
- Un couple s'est manifesté pour la reprise du bar restaurant (1/6 ou 1/9/2020)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h35.